

CIRCULATION ROUTIERE

Quand l'automne est là, que l'hiver approche, la vigilance va de soi !

L'automne est là !



Par temps de pluie, réduisez votre vitesse et adaptez votre conduite



Sachez vous rendre visible des autres usagers



Vérifiez l'état de vos équipements : freins, pneus, essuis-glace



Phares

Veillez à ce que les phares de votre véhicule soient en ordre (bien réglés) et en bon état de marche. Allumez vos phares dès que la luminosité du jour diminue ou lorsque les conditions de circulation sont mauvaises.



Nettoyez régulièrement vos vitres (y compris latérales) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, vérifiez régulièrement le bon état de vos essuis-glaces et de vos pneus



Ayez à portée de main des lunettes de soleil



Soyez vigilants par rapport aux autres usagers de la route qui sont moins visibles en cette période de l'année



Les cyclistes, motards et piétons circulant sur la voie publique doivent obligatoirement se faire voir par les automobilistes et porter des vêtements réfléchissants



Brouillard

Le temps froid et humide peut générer du brouillard. Si c'est le cas, gardez vos distances et allumez vos phares antibrouillard



Distance de sécurité

Si vous circulez sur des routes jonchées de feuilles mortes, soyez prudent et gardez ici aussi une distance de sécurité, ceci surtout par temps humide



Attention aux traversées de gibier

Soyez attentifs aux panneaux qui indiquent la traversée d'animaux sauvages. Ralentissez, même en l'absence de signalisation, lors de la traversée de massifs forestiers



Feuilles mortes et humides

Un freinage brusque sur une couche de feuilles mortes et humides peut facilement entraîner une glissade incontrôlable

La conduite à tenir en cas d'accident

- > **PROTÉGER :**
 - > Se préserver face au danger.
 - > Couper le contact des véhicules accidentés.
 - > S'il est instable, caler le véhicule.
 - > Baliser les lieux de l'accident.
 - > Interdire de fumer.
 - > Éloigner les curieux.
- > **ALERTER :**
 - > Composer le 112 (portable) ou le 15 (SAMU) ou le 18 (Pompiers) ou appeler d'une borne d'appel d'urgence.
 - > Préciser le lieu de l'accident, le nombre et l'état des victimes, les facteurs aggravants,...
 - > **Ne pas raccrocher le premier.**
- > **SECOURIR :**
 - > Couvrir les blessés, leur parler, les rassurer.
 - > Si l'on est secouriste, faire les gestes qui sauvent.
- > **IL NE FAUT JAMAIS :**
 - Déplacer un blessé, sauf danger extrême.
 - Ôter le casque d'un motocycliste.
 - Donner à boire à un blessé.
 - Arracher les vêtements d'un brûlé.
 - Retirer un objet d'une blessure.



"Protéger - Alerter - Secourir !"

Vous avez un accident ou un sinistre !

Dans tous les cas (avec ou sans tiers), un accident ou un sinistre doit, sans délai, faire l'objet :

- D'une information au responsable hiérarchique ;
- D'un constat amiable dûment rempli ;
- D'une déclaration de sinistre auprès du Service Logistique ;